

Questions au Feuilleton

L'OFFICE DES NORMES DU GOUVERNEMENT CANADIEN

Question n° 2148—M. Reynolds:

1. a) L'Office des normes du gouvernement canadien est-il efficace au point de n'avoir qu'un retard minime dans l'étude des demandes de normes, b) quel organisme est responsable du tri de ces demandes, c) quel est le chiffre approximatif des demandes de normes en attente d'approbation?

2. Existe-t-il une liste prioritaire d'articles qui nécessitent impérativement des normes?

3. Quel est le coût d'exploitation du système de normalisation?

4. Les économies réalisées en frais d'achat sont-elles inférieures à l'augmentation des coûts d'exploitation du système de normalisation?

L'hon. Jean-Pierre Goyer (ministre des Approvisionnements et Services): 1. a) Oui. b) Les demandes de normes sont étudiées par le Secrétariat de l'ONGC, selon des modalités bien établies. c) Vingt normes de l'ONGC restaient à être approuvées au 21 avril 1975.

2. Un programme de travaux est établi chaque année et constitue la liste des tâches prioritaires.

3. On prévoit que les frais d'exploitation de l'ONGC pour l'exercice 1975-1976 s'élèveront à près d'un million de dollars.

4. L'objet des normes est de permettre de réduire le coût global de l'approvisionnement, c'est-à-dire la somme du coût de revient, du coût en ressources, du coût d'exploitation et du coût contingent. Ce n'est que lorsqu'on estime que le bénéfice résultant de la création d'une norme sera supérieur aux frais qu'entraîne son élaboration que l'on décide de l'entreprendre. Nous sommes donc convaincus que grâce à cette façon de procéder, les économies réalisées au niveau du coût total de l'approvisionnement sont bien supérieures au coût d'exploitation du système d'élaboration des normes.

LES ÉDITIONS ÉTRANGÈRES DE MANUELS SCOLAIRES DE LANGUE FRANÇAISE

Question n° 2257—M. Herbert:

1. Au sujet de la réponse à la question n° 1342, s'est-on préoccupé du pourcentage de manuels étrangers employés dans l'enseignement aux cours primaire et secondaire?

2. Le Secrétariat d'État étudie-t-il la possibilité d'encourager une augmentation de la production de ces manuels au pays?

L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État): 1. Non.

2. Le secrétariat d'État estime que les manuels à l'usage des écoles canadiennes devraient, en grande partie, être rédigés par des Canadiens et que les maisons d'édition canadiennes devraient occuper une place beaucoup plus grande dans le domaine de l'édition des manuels scolaires. Dans ce but, le secrétaire d'État souhaite que les gouvernements provinciaux, de qui relèvent les programmes scolaires, traitent les maisons d'édition canadiennes de façon à leur permettre de donner la pleine mesure de leurs possibilités dans ce domaine.

LE PÈLERINAGE AUX CIMETIÈRES MILITAIRES D'ITALIE

Question n° 2285—M. Marshall:

Quels sont les nom et adresse des 24 jeunes hommes et jeunes femmes choisis dans chaque province pour participer à un pèlerinage aux cimetières militaires d'Italie?

L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants): Wayne Peyton, Saint-Jean (Terre-Neuve); Jaqueline Ryan, Saint-Jean (Terre-Neuve); Martin Morrison, Flat River (Île-du-Prince-Édouard);

[M. MacDonald (Cardigan).]

Christine Shepherd, Cardigan (Île-du-Prince-Édouard); Colleen Middleton, L'Ardoise (Nouvelle-Écosse); Anthony Olender, New Glasgow (Nouvelle-Écosse); Catherine Gillespie, Moncton (Nouveau Brunswick); John Kerrigan, Fredericton (Nouveau-Brunswick); Gérald L'Archer, Québec (Québec); Anthony Pollard, Montréal (Québec); Rosslyn Whiteside, Montréal (Québec); John Bennett, Port Colborne (Ontario); Denis Chartrand, Ottawa (Ontario); Candace Collins, Rexdale (Ontario); Helen Beattie, Winnipeg (Manitoba); Curtis Phillips, Winnipeg (Manitoba); Lois Barton, Saskatoon (Saskatchewan); Trevor Lowe, Moose Jaw (Saskatchewan); Marion Henry, Dundre (Alberta); Leonard Lay, Morrin (Alberta); Bryan Brimacombe, Oliver (Colombie-Britannique); Evelyn Whitfield, Burnaby (Colombie-Britannique); Hugh Charlie, Whitehorse (Territoire du Yukon); Mona Paquet, Whitehorse (Territoire du Yukon); Carol Villeneuve, Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest); Heather Wishart, Inuvik (Territoires du Nord-Ouest).

*LES OFFRES RETARDÉES DANS LE COURRIER

Question n° 2353—M. Dinsdale:

1. Le ministère des Approvisionnements et Services a-t-il émis une ordonnance permettant aux soumissionnaires dont les offres ont été retardées par le service postal de participer au concours et, dans l'affirmative, quand?

2. Combien d'offres ont été retardées par le service postal, au cours des cinq dernières années financières?

M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): La réponse suit. 1. Le ministère des Approvisionnements et Services a émis un bulletin d'information concernant les soumissions retardées avec les appels d'offres, en juin 1974. Ce bulletin souligne que les soumissions retardées postées au Canada au moins 48 heures avant l'heure et la date de clôture désignées, ou postées à l'étranger au moins 96 heures avant l'heure et la date de clôture désignées, seront prises en considération si le ministère les reçoit avant l'adjudication du contrat.

2. Aucune statistique n'existe pour cette période sur les soumissionnaires dont les offres ont été retardées.

LE CONTRAT POUR LA CONSTRUCTION D'UN BATEAU DE RECHERCHE EN FIBRE DE VERRE

Question n° 2380—M. McKinnon:

1. Le gouvernement a-t-il récemment accordé un contrat de \$280,000 pour la construction d'un bateau de recherche en fibre de verre?

2. Le contrat a-t-il fait l'objet d'un appel d'offres et, dans la négative, pourquoi?

L'hon. Jean-Pierre Goyer (ministre des Approvisionnements et Services): 1. Un marché pour la construction d'un navire en fibre de verre de 40 pieds pour l'exploration des ressources océanographiques a été adjugé pour le compte du ministère de l'Environnement.

2. Il y a eu des appels d'offres dans la région du Pacifique, où le navire doit entrer en service.

LES BATEAUX À FILET MAILLANT

Question n° 2381—M. McKinnon:

1. Quelle offre le gouvernement a-t-il acceptée pour la construction d'un certain nombre de bateaux à filet maillant de 27 pi. 2 po., dossier n° LC-A-2762-5-0003 du ministère des Approvisionnements et Services?

2. L'offre la plus basse a-t-elle été acceptée et, dans la négative, pourquoi?

L'hon. Jean-Pierre Goyer (ministre des Approvisionnements et Services): 1. En ce qui concerne ces quatre